

Tableau des conditions d'inscription 2016 – 2017

situation de l'élève	documents à fournir	Montant à payer
- 12 ans (né(e) après le 31 décembre 2004)	Carte d'identité	00€
+ 12 ans et à l'école primaire	Carte d'identité + attestation de l'école primaire fréquentée	00€
Chômeur complet indemnisé	Carte d'identité + attestation de l'ONEm ou d'un organisme de paiement (CAPAC – syndicats), annexe H4	00€
Elève à charge d'un chômeur complet indemnisé ayant le statut de chef de ménage reconnu par l'ONEm	Carte d'identité + attestation de l'ONEm ou d'un organisme de paiement (CAPAC – syndicats), annexe H4 + composition de ménage datées de septembre 2015	00€
Elève bénéficiant du revenu d'intégration	Carte d'identité + attestation du CPAS	00€
Enfant à charge d'un bénéficiaire du revenu d'intégration	Carte d'identité + attestation du CPAS + composition de ménage	00€
Elève handicapé	Carte d'identité + attestation de l'AWIPH, de la COCOF ou du Service public fédéral Sécurité sociale	00€
Enfant à charge d'un handicapé	Carte d'identité + attestation de l'AWIPH, de la COCOF ou du Service public fédéral Sécurité sociale + composition de ménage	00€
Demandeur d'emploi en période de stage	Carte d'identité + attestation du FOREM ou d'ACTIRIS (respectivement, les annexes H3 et H2) ou du VDAB	00€
Personne pensionnée sous statut GRAPA	Carte d'identité + attestation de l'Office national des pensions	00€
Troisième enfant inscrit dans une académie (le moins âgé)	Carte d'identité + preuve des inscriptions pour les 2 enfants plus âgés + composition de ménage	00€
Droit d'inscription déjà payé dans une autre académie	Carte d'identité + attestation officielle (annexe H5) émanant de l'établissement de l'ESAHR	00€
Elève inscrit en humanités artistiques dans l'ESAHR	Carte d'identité + attestation de l'école secondaire	00€
Elève inscrit dans l'enseignement secondaire artistique de transition ou de qualification du secteur 10 : Beaux-Arts, groupes : Arts et sciences, Arts plastiques ou Danse	Carte d'identité + attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (annexe H6)	00€
Elève inscrit dans l'enseignement secondaire technique de transition ou de qualification ou dans l'enseignement professionnel du secteur 6 : Arts appliqués, groupes : Arts décoratifs, Arts graphiques, Audiovisuel ou Orfèvrerie	Carte d'identité + attestation de l'établissement d'enseignement secondaire (annexe H6)	00€
De 12 à 17 ans (né(e) entre le 15 octobre 1998 et le 31 décembre 2004 inclus)	Carte d'identité	71 €
Étudiant inscrit dans l'enseignement supérieur, obligatoire ou de promotion sociale organisé ou subventionné par la Communauté française	Carte d'identité + attestation d'inscription en qualité d'élève régulier dans l'enseignement de plein exercice, secondaire ou supérieur, universitaire ou non, de promotion sociale, secondaire à horaire réduit (CEFA., organisé ou subventionné par la Communauté française) pour 2015-16	71 €
Adultes de + 18 ans (autre cas né(e) avant le 15 octobre 1998)	Carte d'identité	176 €